



Séminaire organisé par Nadia Belaidi, Chargée de recherche CNRS, UMR CNRS 7206 Eco-Anthropologie et Geneviève Koubi, Professeur, Université Paris 8, UMR CNRS 7106 Sciences administratives et politiques

À partir de la diversité des travaux réalisés en anthropologie, nous proposons d'appréhender les études et les travaux des juristes quant à leur perceptions de l'anthropologie appliquée en droit ainsi que quant à leurs modes de saisie des objets, cultures, situations et relations explorés (coutumes, traditions, rituels; savoirs et savoir-faire; structurations, administrations; échanges, dons; identité locale, globale; communautés, minorités, peuples autochtones; etc.). Il semble utile de s'interroger sur les liens que le droit et l'anthropologie entretiennent entre eux et selon leurs impacts sur les ou leurs réactions aux événements, en rapport avec les environnements – relevant que ces liens entre droit et anthropologie ne sont pas appréhendés par les seuls juristes.

L'anthropologie du droit saisit le/les droit/s dans leur diversité, le droit dans la pluralité de ses sources et références (droit positif, prospectif, coutumier; pratiques normatives), de ses nationalités (comparatisme) et de ses spatialités. Elle s'entend, ici, comme d'un outil de compréhension du monde. Elle se déploie dans sa capacité à penser le présent comme l'à-venir.

*La démarche de prospective théorique, méthodologique, conceptuelle retenue pour ces discussions de l'anthropologie du droit se veut être une mise en partage.*

### **Séance 1 – 26 mars 2020 – 14h-16h**

Musée de l'Homme  
17 Place du Trocadéro, 75116 Paris  
Salle Lévi-Strauss

### **Liens entre anthropologie/s et droit/s**

Introduction du séminaire : Nadia Belaidi

Intervention : « *Anthropologie juridique ou anthropologie du droit ?* », Eric Millard, Professeur, Université Paris-Nanterre (Paris X)

**Sur inscription**

<https://evento.renater.fr/survey/anthropologie-du-dro...-i4rgxros>